

Newsletter

Automne 2018

Chers collègues
Mesdames et Messieurs

La "préférence nationale light", en tant que compromis de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, a donné en été 2018 de surprenants résultats: L'obligation de déclarer pour les types de professions où le taux de chômage est d'au moins 8 % aurait entraîné dans toute la Suisse, en juillet 2018, une augmentation de 13 150 à 30 004 du nombre d'emplois déclarés aux Offices régionaux de placement (ORP), 14 284 de ceux-ci étant soumis à l'obligation de déclarer. Le Seco s'est dit heureux d'annoncer qu'environ 2 000 emplois supplémentaires ont également été signalés pour la catégorie des postes non soumis à déclaration.

Honnêtement, il faut bien admettre que ces chiffres témoignent de la misère professionnelle dont souffre la Suisse. L'immigration en Suisse a atteint son plus bas niveau depuis 10 ans. La nécessité pour les entreprises suisses et internationales de recruter des spécialistes étrangers reste intacte. Il n'est pas surprenant que le gouvernement fédéral ait décidé de transférer dans le domaine des "affaires ordinaires" ses efforts jusqu'ici ponctuels visant le personnel qualifié - puisqu'au fil des années, il est apparu que l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié ne donne pas les résultats escomptés.

Ce n'est qu'en disposant d'un nombre suffisant de spécialistes que nous pourrions rester à la pointe de la formation, de la recherche et de l'innovation !

Je vous invite cordialement à devenir membres, vous aussi, du GP FRI. Au moins deux fois par an, vous serez invités, chers collègues, à des rencontres animées par des conférenciers de haut niveau représentant les milieux de l'économie, de la recherche et de la formation ainsi que les autorités, pour y être informés des dernières nouveautés mondiales en matière d'innovation et de tendances. Pour cela, il vous suffit de renvoyer la déclaration d'adhésion ci-jointe au GP FRI.

Nous vous rappelons la date de notre prochaine rencontre : **le jeudi 27 septembre 2018, midi, à l'Hotel Bellevue Palace** (fiche d'inscription ci-joint). Le Prof. Konrad Steffen, éminent climatologue et directeur de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), nous dira comment la Suisse se maintient à la pointe de la recherche climatique mondiale dans l'Arctique.

L'initiative sur les travailleurs qualifiés transformée en tâche permanente

Comme nous en avons discuté à plusieurs reprises ici même, l'initiative visant à combattre la pénurie de travailleurs qualifiés lancée il y a environ sept ans n'a pas connu un franc succès. Il s'est révélé difficile de pallier le manque de travailleurs qualifiés dans notre pays au moyen de mesures spéciales. Car la pénurie naturelle de main-d'œuvre qualifiée que connaît la Suisse ne peut guère être compensée ainsi et notre pays dépendra toujours de sa capacité à recruter suffisamment de personnel spécialisé à l'étranger. C'est d'ailleurs une bonne chose. La décision, prise par le Conseil fédéral au début de l'été, de poursuivre l'initiative en faveur des travailleurs qualifiés à titre permanent dans le cadre de la "politique

ordinaire" est judicieuse. L'objectif consistant à tirer le meilleur parti possible du potentiel existant des travailleurs autochtones est une tâche à laquelle l'administration, les politiques et les entreprises doivent en effet s'atteler continuellement.

Vue d'ensemble de la politique d'innovation comme élément du futur message FRI

Le postulat 13.3073 invitait le Conseil fédéral à présenter une vision d'ensemble de la politique suisse de l'innovation, ajoutant qu'il serait possible, sur cette base, de déterminer si la Suisse doit éventuellement se doter d'un "Masterplan Innovation". Le Conseil fédéral estime à juste titre que la mise en place d'un tel plan directeur n'est pas nécessaire. Il est cependant prêt à introduire dans le futur message FRI un chapitre axé uniquement sur le thème de la politique suisse et de l'encouragement dans le domaine de l'innovation.

Rapport sur l'éducation 2018 avec de bonnes références

La Constitution fédérale oblige la Confédération et les cantons, dans le cadre de leurs compétences, à veiller conjointement la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation (art. 61a al. 1 Cst). L'un des instruments permettant d'atteindre cet objectif constitutionnel est le processus de suivi à long terme de la formation mis en place par la Confédération et les cantons. Le Rapport national sur l'éducation en Suisse, publié tous les quatre ans, en fait partie.

Les conclusions du rapport sur l'éducation sont destinées à aider les décideurs politiques dans leurs prises de décision. Sur cette base, la CDIP et le SEFRI fixent des objectifs de politique éducative. **A présent, le Rapport sur l'éducation 2018 fournit tout de même sur deux points des indications qui retiennent l'attention:**

1. Selon ce rapport, les causes du nombre d'abandons universitaires sont encore trop mal connues pour permettre aux responsables de prendre des mesures ciblées. Dans l'intervalle, il est démontré que les notes de maturité ont une grande influence sur le succès des études. Cet aspect doit faire l'objet de recherches plus poussées.
2. Dans les secteurs MINT et de la santé, la pénurie de travailleurs qualifiés dans les domaines professionnels concernés pourrait s'atténuer quelque peu à l'avenir. Dans les disciplines MINT, par exemple, le nombre de diplômes universitaires a sensiblement augmenté depuis 2010 et les prévisions indiquent que cette tendance se poursuivra ces prochaines années.

Parlement – session d'automne 2018

Oui au choix de la Suisse comme site d'accueil des WorldSkills

Mo. [17.3975](#) Pour que la Suisse organise les Olympiades des métiers (WorldSkills) CN, mercredi 26 septembre 2018 - élimination des divergences

Le Conseil des Etats a approuvé une motion modifiée sur laquelle le Conseil national doit se prononcer à nouveau. Pour des raisons d'économie, le projet a été redimensionné. L'élément nouveau est qu'il ne s'agit plus de préparer une candidature pour les Championnats mondiaux des métiers en 2023 (World Skills), mais simplement de la soutenir. En raison de la situation budgétaire de la Confédération, le Conseil fédéral avait décidé de ne pas débloquent les 30 millions de francs destinés à l'organisation des Olympiades des métiers 2021 à Bâle, alors même que ces fonds étaient prévus par le message FRI.

Notre pays participe à chaque fois aux WorldSkills, tout comme aux EuroSkills. La motion doit également être adoptée sous sa forme modifiée par le Conseil national, car celui-ci, sur le fond, s'accorde à reconnaître avec le Conseil des Etats et le Conseil fédéral la nécessité de présenter et de promouvoir en toute occasion le système suisse de formation professionnelle comme un modèle performant. La réédition des WorldSkills dans nos frontières aiderait la Suisse à se positionner en tant que pays innovant et leader avec un système éducatif exemplaire.

n Mo. CSEC [18.3392](#) Ecoles supérieures. Renforcer le profil, garantir la qualité, accroître l'attrait

CN, mercredi 26 septembre

Le Conseil fédéral est chargé de modifier les bases légales de sorte que les écoles supérieures proposant des filières reconnues au niveau fédéral - ainsi que leurs diplômes - soient clairement positionnées, aux niveaux national et international, comme faisant partie de la formation professionnelle suisse. Cette motion rallume du même coup la discussion, sinon la dispute, autour des écoles supérieures (ES) en opposition aux hautes écoles spécialisées (HES) désignées aujourd'hui comme "fédérales".

Pour l'instant, le Conseil fédéral réitère son opposition à l'idée que le titre d'une "école supérieure" (ES) puisse aussi être attribué à l'avenir en tant que titre "fédéral". Il explique que des modifications législatives seraient nécessaires et qu'il s'agirait d'un changement de système dans lequel la Suisse abandonnerait partiellement la spécificité de sa formation professionnelle ainsi que ses compétences dans le domaine de l'éducation, au profit d'une classification définie finalement au niveau international.

Le Conseil fédéral met notamment cet argument en avant: "La formation professionnelle supérieure perdrait sa qualité spécifique si elle remplaçait sa logique orientée vers le marché du travail par une logique académique." Le Conseil des Etats a adopté en juin 2018 une motion de même teneur (18.3240) déposée par Anita Fetz. La voie ainsi tracée est la bonne: Le Conseil fédéral aura une vue d'ensemble du système éducatif, en soulignera tous les avantages et les inconvénients et évaluera les différents niveaux de formation et leurs titres. C'est alors seulement qu'il sera possible de décider s'il faut passer du système actuel tout à fait éprouvé dans lequel les cantons sont aujourd'hui responsables des hautes écoles spécialisées, à un autre système (international) probablement conforme à la pratique internationale où seuls les diplômes "bachelor" et "master" viennent sanctionner les fins d'études. Il vaut la peine de procéder à une pesée des intérêts, c'est-à-dire d'évaluer les unes par rapport aux autres les filières de formation existantes, y compris l'examen professionnel supérieur (EPS) et les filières universitaires, afin de préciser les effets qu'aurait "l'élévation" des écoles supérieures (ES) au niveau "fédéral" sur l'ensemble du système éducatif.

Le Conseil fédéral défend la position de pointe de la Suisse dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation

Début juillet 2018, le Conseil fédéral a approuvé la version révisée de la Stratégie internationale de la Suisse pour la formation, la recherche et l'innovation. Bien des choses sont approfondies, notamment dans le cadre des échanges internationaux en lien avec la formation, la recherche et l'innovation (FRI): dans le domaine de la formation professionnelle et du soutien à l'innovation et à la numérisation. Cette stratégie confirme le cap suivi par la

Suisse jusqu'à présent. Il est toutefois bon de tenir compte des développements récents observés dans le contexte international, par exemple des questions liées à la numérisation, à la migration, au changement climatique, à la sécurité ou à l'évolution démographique.

Perspective - réunion de session du GP FRI en automne 2018

Cet été nous a également rappelé la réalité du changement climatique. En Suisse, les glaciers fondent et le pergélisol disparaît. Les débats sur le changement et la question de savoir ce que la Suisse devrait faire restent vifs. Il s'agit aussi de déterminer ce que la Suisse peut ou doit faire, seule ou avec d'autres Etats. Dans son exposé, le **professeur Konrad Steffen**, directeur de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) parle des interactions climatiques (et de politique climatique) ainsi que de l'engagement de la Suisse dans la recherche sur le climat. Il est responsable de la station météorologique Swiss Camp à l'ouest du Groenland, où peuvent être mesurées les conséquences à l'échelle mondiale du changement climatique. Le WSL est un centre de recherche de la Confédération, qui fait partie du Domaine des EPF et emploie environ 500 personnes. Rien qu'en Suisse, le WSL gère plus de 6000 placettes d'essai et de recherche et d'importants sites expérimentaux. Il s'agit notamment de grands sites étudiant les chutes de pierres, les laves torrentielles, l'impact du réchauffement climatique sur les forêts ou les zones touchées par des événements naturels tels que tempêtes ou incendies de forêt

Je me réjouis de pouvoir vous saluer tous à notre rencontre de session.

Nous accueillerons avec plaisir votre inscription à l'adresse suivante: info@pqbfi.ch

Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et jouant (demain comme hier) le rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de produire leurs fruits pour le bien de tous.

Votre Gerhard Pfister, conseiller national

Président du GP FRI

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation
Nordstrasse 15 – Case postale
CH-8021 Zurich
Téléphone +41 44 368 17 11
Fax +41 44 368 17 70
E-Mail info@pqbfi.ch
Internet www.pqbfi.ch